

AVIS D'APPEL A PROJETS

Appel à projets pour la vente de droit à construire pour la construction et exploitation :

- **d'un Hôtel de 5660 m2 de SP avec SPA et Bien-Etre**
- **de résidences de tourisme de 9 987 m2 de SP**

Le projet est situé dans le périmètre de la ZAC du nouveau quartier touristique des Varins à Praz-sur-Arly (74120).

Concessionnaire : TERACTEM
105 avenue de Genève
74000 ANNECY

Modalités : Consultation restreinte après sélection des candidats.

Description : La ZAC du nouveau quartier des Alpains à Praz-sur-Arly a pour objet de développer l'offre commerciale été / Hivers de la commune de Praz-sur-Arly.

L'autorisation au titre des dossier UTN a été délivrée le 14 décembre 2016.

Le PLU a été approuvé le 5 février 2018.

Le dossier de Création de ZAC a été approuvé le 7 novembre 2018.

La convention d'aménagement de la ZAC a été approuvée le 19 septembre 2019.

Les objectifs de la ZAC figurent dans le règlement de la consultation et ses annexes.

Le terrain d'emprise de l'hôtel et des résidences de tourisme sera mis à disposition par voie de bail à construction pour permettre à la collectivité de contrôler l'affectation des constructions réalisées.

Les commerces seront cédés à la commune.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : **NON**

Forme : consultation restreinte après sélection de 3 candidats

Division en lots : Non

Conditions de participation : L'appel à projet s'adresse à un groupement comprenant un promoteur constructeur / un ou plusieurs investisseur(s) / un ou plusieurs exploitant(s) / un architecte.

Les conditions de participation sont définies dans le règlement de la consultation

Renseignements : TERACTEM auprès de – Dominique BAL-FONTAINE (d.bal-fontaine@teractem.fr)
ou Sébastien HACQUARD (s.hacquard@teractem.fr)

Documents Candidatures : Les documents à produire sont précisés dans le règlement de la consultation

Remise des candidatures : **le 29/11/19 à 17h00 au plus tard à TERACTEM** selon les modalités indiquées dans le règlement de la consultation.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : **français.**